



Probleme litigieux avec ex proprietaire

Par **BECUE**, le **13/02/2009** à **15:59**

BONJOUR,
J'ai quitte un domicile en location en date du 14/01/2009 nous sommes le 10/02/2009 et j'ai reçu un courrier de mon ex propriétaire qui me réclame la somme de 1107 Euros pour des réparations non justifiées.
En effet ce dernier m'a envoyé des factures de magasins de bricolages ne correspondant aucunement aux réparations qu'il dit avoir effectuées et par la même occasion me réclame la somme de 720 euros pour une main d'œuvre qu'il a effectuée lui-même, soit 4 jours de travail x 9 heures par jour x 10 euros x 2 personnes. Travaux effectués par ses soins n'étant pas un homme d'art ni entrepreneur. Le jour de la remise des clés à la sortie du domicile aucun état des lieux n'a été établi, mais il a été fait puisque ce dernier m'a restitué la moitié de ma caution et m'a dit qu'il me renverrait le reste après. J'ai en ma possession toutes les quittances de loyer ainsi que celle du mois de janvier 2009 mais ce dernier me réclame quand même le loyer de janvier. Il a fourni des photos de lui en train de faire des rénovations dans le logement soit disant et il me menace de faire appel à un huissier si je ne règle pas de suite la somme réclamée. Le logement cité est à ce jour reloué.
Que puis-je faire???

MERCI

Par **gloran**, le **17/02/2009** à **02:00**

Bonjour,

Vous n'avez pas fait d'état des lieux, dommage, c'est si important. Comment faites-vous pour dire alors qu'il a été fait ? C'est un document réalisé de façon contradictoire en votre présence. Pas une vulgaire formalité que le propriétaire peut unilatéralement affirmer comme réalisée.

Des factures de bricolage n'ont aucune valeur. Le propriétaire doit vous présenter des factures d'entreprises intervenues pour réparer.

J'ai déjà discuté du problème de la caution ici :

http://www.experatoo.com/forum/question.php?id_sujet=18908

Consultez ce site

:rnhttp://www.lesiteimmobilier.com/newsletter/actualite.aspx?arch_rid=221&type=QUESTIONrnVotre propriétaire a-t-il porté par écrit qu'il allait vous rembourser ? Essayez d'obtenir un écrit si possible.rnCordialement